

**DOCUMENT DE DEMARRAGE EQUIPE CHAINE DE VALEUR**

**Proposition : Liste brute des filières (chaînes de valeur) à analyser**  
**Commentaires 3 / filière sésame**

29 juillet 2013

*Dans le cadre du démarrage des études préalables rentrant dans le cadre de l'identification de la deuxième phase de l'appui au secteur agricole de la coopération danoise, une étude sur les chaînes de valeur est en cours.*

*L'objectif de cette étude est de mener une analyse des chaînes de valeur du secteur agricole afin de proposer des axes d'orientation pour la formulation du nouveau programme.*

*Les produits permettront d'alimenter la rédaction du document du programme d'appui et de description des composantes.*

*Le RECA a commencé la rédaction de notes pour chacune des chaînes de valeur qui ont été retenues lors de la réunion de cadrage de l'étude, à partir de son expérience et de celle des Chambres d'Agriculture.*

La filière sésame c'est un peu la « boîte noire », c'est-à-dire qu'il est difficile de comprendre le fonctionnement et notamment la formation des prix.

Les informations dont dispose le RECA restent très imprécises. Le RECA n'a pas travaillé sur ce produit de manière approfondie.

### **Les chiffres de production**

Les chiffres officiels :

- En 2007, la production est estimée 21.500 tonnes,
- En 2012, la production est estimée à 55.600 tonnes soit un doublement en 5 ans, mais...
- Les chiffres donnent 75.600 tonnes en 2009 et 85.700 tonnes en 2010.

Pour 2012, les régions de Maradi et Zinder représenteraient chacune 40% de la production nationale. La région de Tillabéri ne serait qu'en 4<sup>ème</sup> position.

Le rapport « Étude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale, Programme du Cadre Intégré (EDIC) estime la production annuelle de sésame au Niger à moins de 5.000 tonnes (2008). C'est un niveau de variation dans les estimations assez courant pour de nombreux produits.

A titre de comparaison, la production du Burkina, dont une grande partie est exportée, est estimée à 25.000 tonnes simplement.

Comme souvent les chiffres sont surprenants. Il est souvent admis que le premier bassin de production est la région de Maradi et le second celle de Tillabéri. C'est dans ces deux régions que l'on trouve des projets en appui à la production ou à la transformation du sésame.

Dans la région de Zinder, le sésame est en fort développement ces trois dernières années suite à la demande du marché du Nigeria et aux interventions des commerçants de ce pays.

<http://www.reca-niger.org/spip.php?article562>

Dans la région de Maradi, le sésame part aussi en direction du Nigeria. Une partie serait réexportée vers l'Asie ou le Moyen orient mais il n'existe pas d'informations certaines.

Pour ces deux régions, **l'aval de la chaîne de valeur se situe au Nigeria** mais il n'existe pas d'informations disponibles sur l'utilisation, l'exportation ou la transformation du sésame.

Il existe des exportateurs officiels à Maradi et à Niamey. A Niamey, certaines saisons, ces exportateurs (2 ou 3) font partir des contenaires. Le plus important de ces commerçants doit se situer autour de 1.000 tonnes d'exportation.

Petite filière mais considérée à fort potentiel de croissance, la filière sésame a fait l'objet de l'attention de différents programmes. A priori, le résultat qui semble avoir été obtenu est l'introduction de variétés de sésame blanc (type S42) correspondant à la demande internationale.

Le Projet de développement des exportations agro-sylvo-pastorales (PRODEX) a intégré cette filière dans son programme récemment mais nous n'avons pas d'informations sur les activités prévues ou mises en place.

Les recommandations du rapport EDIC portant sur la stratégie pour développer le plein potentiel du sésame passe par : i) une amélioration de la qualité et de la productivité, ii) le soutien à l'organisation interprofessionnelle de la filière, iii) l'élaboration d'une « stratégie asiatique », et iv) la mise en place d'incitations pour qu'un opérateur important joue le rôle de « leader de la filière ». Il s'agit de développer l'exportation de graines de sésame.

### **Des prix en général légèrement supérieurs à ceux du Burkina Faso (exportation)**

Le bulletin d'information sur la filière sésame au Burkina Faso  
<http://www.reca-niger.org/spip.php?article561>

Au Burkina, la campagne d'achat est très courte. Elle démarre en novembre et finit en janvier. En janvier, les prix peuvent monter assez haut car les exportateurs cherchent à boucler le tonnage prévu dans leurs contrats pour éviter des pénalités. C'est à cette période qu'ils peuvent essayer de venir compléter par des achats sur l'Ouest du Niger, même à prix élevés. Au Niger la campagne est plus longue, les achats plus étalés ce qui semble indiqué que le sésame n'est pas acheté par le Nigeria iniquement pour l'exportation mais aussi pour la consommation intérieure.

Au Burkina : Le mois de novembre 2012 concerne le démarrage de la commercialisation. Les premières ventes ont commencé à 300 F/kg bord champs. En ville, les premières reventes se font à **330 F.CFA/kg** (plusieurs centaines de kg). A Ouagadougou les grossistes proposent 400 F/kg pour plusieurs tonnes.

Au Niger : Au cours du mois de novembre 2012, la disponibilité du sésame s'est améliorée et se traduit par une baisse de 19% de son prix moyen qui se situe en moyenne régionale à **475 F.CFA/kg** sur les marchés de la région de Maradi et **380 F.CFA** pour la région Zinder (bulletin du SIMA).

Au Burkina : au 17 Janvier 2013, les stocks de sésame sont en forte baisse. La campagne tire à sa fin. Le prix bord-champ se situe entre **530 à 630 F/kg**. La tendance de la semaine est stable, et une légère baisse est à prévoir (fin des achats pour l'exportation).

Au Niger : pour le mois de janvier, en raison de l'amélioration de son offre, le prix moyen du sésame présente une baisse de 9% et se situe en moyenne à **519 F.CFA/kg** dans la région de Maradi et des **493 F.CFA** pour Zinder.

Dans la région de Tillabéri les prix sont nettement plus élevés mais le sésame est plus considéré (semble-t-il) comme un condiment ce qui pourrait expliquer ces prix élevés.

Au Niger, en mars 2013, le prix moyen sur Maradi était de 519 F/kg et sur Zinder de 500 F/kg.

### **La transformation**

La consommation reste très faible à l'échelle locale. Elle concerne les galettes sucrées, l'utilisation des graines dans la préparation d'aliments divers. La transformation courante demeure la torréfaction pour améliorer l'arôme avant d'être utilisé comme condiment pour l'assaisonnement de plats à base des feuilles telles que le Cassia tora, Moringa olifera, Maerua crassifolia, l'hibiscus, etc.

Les graines du sésame associées à la semoule interviennent dans la préparation des plats cuisinés appréciés des paysans, tels «Danbou ; Tchoudé».

Dans la région de Maradi, les femmes font de l'huile mixte (sésame et arachide) surtout quand l'arachide devient rare.

Une unité pilote de transformation est opérationnelle à Garbeye Kourou dans la SIRBA commune de Gothèye, région de Tillabéri. Cette unité a été mise en place par le Fédération des Coopératives du Niger (FCMN) auprès de groupements féminins.

Le litre d'huile de sésame est vendu à 4.000 ou 5.000 F.CFA par les femmes. Il est ensuite vendu dans des magasins de Niamey à 7.000 F.CFA le litre. Ces prix en font une huile de luxe. Le litre d'huile végétale importée (en général huile de palme) se vend à 1.000 F.CFA au consommateur et le litre d'huile d'arachide à 1.200 / 1.300 F.CFA environ.

Le RECA n'a pas de données sur les volumes traités par l'unité de transformation ni sur les coûts de production et la rentabilité de l'entreprise.

En dehors de la FCMN sur la région de Tillabéri, il existe une coopérative des producteurs de sésame dans le département d'Aguié (région de Maradi) qui réalise des approvisionnements en intrants de ses membres (engrais, semences) et des opérations de commercialisation groupée à partir d'achats de la coopérative. Ces opérations restent limitées faute de fonds de roulement.

La région de Diffa n'a pas de production significative de sésame.

Dans la région de Zinder, le sésame est une production en croissance forte ces trois dernières années, tirée par la demande du Nigeria (exportation de graines).

L'huile de sésame se classe dans les « huiles de luxe » ; compte tenu de son prix.